RÉPONSES DE GAZIFÈRE INC. AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS N^O 2 DU GRAME RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DU MÉCANISME INCITATIF, À LA FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2009, À L'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2011 ET À LA MODIFICATION DES TARIFS DE GAZIFÈRE INC. À COMPTER DU 1ER JANVIER 2011

PHASE 3 – FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PÉRIODE

DU 1ER JANVIER 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2009

SUJETS LIÉS AUX ÉCARTS VOLUMÉTRIQUES DU PGEÉ

Références

- GI-13, document 1.4, pages 1 à 7 ; et
- GI-21, doc. 1, page 1 à 8

Préambule

Parmi les informations fournies par Gazifère dans la pièce GI-13, doc 1.4, se retrouve le sommaire des écarts volumétriques du PGEÉ associé au compte de frais reportés pour 2009. Les demandes de renseignements visent à obtenir des précisions sur certaines différences constatées.

D'une manière générale, pour bon nombre de programmes, tels que les pommes de douches, les aérateurs de débit, les isolants à tuyaux, les panneaux réflecteurs, les chauffe-eau efficaces (résidentiel pour commercial) (tarif 1) appui aux initiatives optimisation énergétique des bâtiments, thermostats (propriétaire) (tarif 2), on constate que les prévisions retenues par Gazifère correspondent sensiblement aux résultats de l'année antérieure pour ces mêmes programmes. Généralement, nous constatons que les prévisions retenues par Gazifère lors de la préparation de son PGEÉ de 2009, sont inférieures aux résultats de l'année précédente en ce qui concerne les résultats en efficacité énergétique et non le nombre de participants.

Demandes

1.1 On constate que pour ces programmes, plus d'économies ont été réalisées que celles prévues au budget du PGEÉ pour 2009. Pourriez-vous préciser de quelle manière Gazifère détermine les prévisions de ces programmes cités en préambule ?

Réponse 1.1 :

Pour fixer ses prévisions, Gazifère procède à une analyse de différents facteurs pouvant influencer l'atteinte de ses résultats, soit l'historique des programmes, les prévisions du service des ventes ainsi que l'expertise de ses partenaires d'affaires. Gazifère tente toujours d'établir des projections qui se rapprochent le plus possible des résultats réels de fin d'année.

Gazifère tient à rappeler que l'établissement de prévisions ne relève pas d'une science exacte et que des écarts vont toujours exister.

1.2 Est-ce en fonction du nombre de participation ou des résultats antérieurs de ces programmes ?

Réponse 1.2 :

Voir la réponse à la question 1.1 de la présente demande de renseignements.

1.3 Y a-t-il des différences dans l'analyse des prévisions entre les programmes énumérés ci-dessus ?

Réponse 1.3 :

Non. Gazifère a utilisé la même méthodologie pour établir les prévisions des programmes cités en préambule.

Programme pomme de douche

Par exemple, on constate que pour le programme *pomme de douche*, les prévisions d'économie d'énergie pour 2009 au PGEÉ étaient de l'ordre de 18 191 m^3, alors que les résultats de l'année 2008 indiquent des économies de 19 167 m^3. Nous notons également que Gazifère prévoyait moins de participants en 2009 (167 participants) que le nombre de participants réel (229 participants) de l'année 2008, qui lui était en croissance de près du

double des prévisions (120 participants) de 2008. Tout laissait penser que ce programme permettrait de générer plus d'économies qu'en 2008 et qu'il y aurait plus de participants qu'en 2008.

Demande

1.4 Pourquoi Gazifère, dans ses prévisions, choisit-elle de retenir moins de participants et moins d'économies d'énergie que le réel de l'année 2008 ?

Réponse 1.4 :

Gazifère ne connaît pas les résultats réels de fin d'année des programmes lors de l'établissement de ses prévisions pour l'année subséquente. Par exemple, les prévisions pour le PGEÉ 2009 ont été établies en avril 2008, soit après seulement 3 mois de données réelles en 2008. Chaque année, Gazifère établit ses prévisions pour le PGEÉ autour de cette même période de temps puisque ces données sont requises lors de l'établissement des projections volumétriques.

Programmes Appareil de chauffage certifié Energy Star (Achat) et (location) (tarif 2)

Nous constatons à la lecture de la pièce GI-13, doc. 1.4, page 3, que les programmes appareil de chauffage certifié Energy Star (achat) et (location) (tarif 2) affichent des résultats en économie totale très inférieurs à ceux prévisionnels. Ces deux programmes combinés affichent des écarts volumétriques de l'ordre de 88 985 m^3, ceux-ci étant compensés par les résultats des autres programmes faisant en sorte que l'objectif initial d'économie d'énergie du PGEÉ de 2009 est de 116 %.

Demande

1.5 Pourriez-vous justifier ces écarts et préciser comment les prévisions ont été préparées pour ces deux programmes ?

Réponse 1.5 :

Pour l'établissement des prévisions de ce programme, Gazifère a utilisé la même méthodologie que celle décrite en réponse à la question 1.1 de la présente demande de renseignements.

Toutefois, en 2009, Gazifère a procédé à l'évaluation de son programme Appareil de chauffage certifié *Energy Star* (volets achat et location). Cette évaluation a permis à Gazifère d'établir un nouveau cas-type dont les résultats ont été présentés dans le cadre du PGEÉ 2010 à la pièce GI-25, document 1.

La modification du taux d'opportunisme et des économies unitaires à la suite de l'évaluation du programme a engendré un écart entre les projections volumétriques, dont les hypothèses s'appuyaient sur l'ancien cas-type, et les données réelles de fin d'année, qui sont basées sur le nouveau cas-type.